



PRIX RECONNAISSANCE DE L'USAGER 2018

On connaît tous une personne qui s'est démarquée ou qui a fait une différence par son implication, par ses petites attentions ou par son écoute.

Des personnes comme celles-là, notre système de santé et de services sociaux en est rempli. C'est pourquoi le Comité des usagers décerne chaque année les prix reconnaissance de l'utilisateur afin de souligner l'excellence de ces merveilleuses personnes. Pour ce faire, nous sollicitons votre participation afin de déterminer les gagnants de l'édition 2018.

COMMENT PARTICIPER :

- 1) **Identifiez une personne méritante** : cette personne peut être un bénévole ou un membre de famille (aidant naturel), un membre du Comité des usagers ou d'un comité de résidents, un organisme de défense de droits, un membre du personnel ou un cadre intermédiaire du territoire Haut-Richelieu – Rouville.
- 2) **Décrivez ce que cette personne a fait d'exceptionnel** : expliquer en environ 200 mots, pourquoi cette personne mérite de recevoir le prix reconnaissance de l'utilisateur 2018.
- 3) **Inscrivez les coordonnées de la personne que vous nominez** : afin que nous puissions l'informer qu'elle est en nomination.
- 4) **Inscrivez vos coordonnées** : pour nous permettre de vous informer dans l'éventualité où la personne que vous avez proposée se mérite un prix.
- 5) **Envoyez la mise en candidature** par courriel à info@comitedesusagers-hrr.com avant le 31 mars 2018. Un bulletin de mise en candidature est disponible sur notre site WEB au www.comitedesusagers-hrr.com à l'onglet "document".

L'objectif de ce gala est de remettre des prix de reconnaissance à des acteurs de notre système de santé et de services sociaux dont l'excellence mérite d'être soulignée pour les cinq catégories suivantes :

Catégorie bénévole souligne l'engagement d'un bénévole, d'un membre de famille ou de toute autre personne qui s'est particulièrement démarquée, que ce soit par l'aide, l'écoute ou le support apporté à un usager en particulier ou à un groupe d'usagers de notre territoire.

Catégorie membre du Comité des usagers et d'un comité des résidents souligne l'engagement d'un membre du Comité des usagers ou d'un membre d'un comité des résidents qui s'est impliqué de façon assidue dans son comité, qui a été à l'écoute des besoins des autres membres et des usagers, qui s'est démarqué par ses idées et qui a rempli son mandat de façon exemplaire (renseigner, promouvoir, défendre).

Catégorie défense de droits souligne l'apport d'un organisme communautaire ou d'une personne en particulier dans la défense des droits et des intérêts collectifs des usagers. Cet apport peut être une action, une promotion ou un outil particulier de défense des droits.

Catégorie membre du personnel souligne le travail exceptionnel accompli par un membre du personnel auprès des usagers du territoire Haut-Richelieu – Rouville. Cet apport peut être en lien avec le respect, les soins donnés, l'attention apportée, etc. Il peut s'agir d'une infirmière, d'un préposé aux bénéficiaires, d'une infirmière auxiliaire, d'un travailleur social, d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute, d'une technicienne en nutrition, d'une technicienne en loisir ou de tout professionnel travaillant directement auprès de la clientèle.

Catégorie cadre intermédiaire souligne l'implication exceptionnelle d'un cadre intermédiaire envers un ou des usagers du territoire Haut-Richelieu – Rouville. Cette implication peut se traduire par le souci du bien-être de l'utilisateur ou par l'approche qu'il ou elle a eue avec l'utilisateur ou la famille.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec nous :

Téléphone : 450 358-2578, poste 8958

Courriel : info@comitedesusagers-hrr.com

MERCI À L'AVANCE DE NOUS AIDER À REMERCIER CES PERSONNES EXCEPTIONNELLES !

BONNE CHANCE AUX PERSONNES NOMINÉES.

Les gagnants seront dévoilés le 30 mai 2018 à 19 heures, lors de l'assemblée générale annuelle du Comité des usagers.